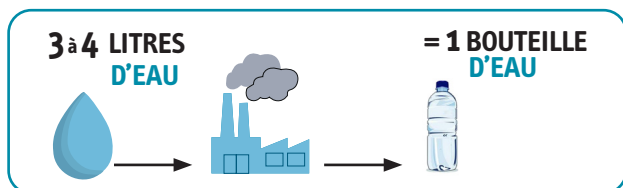


Le saviez-vous ?



Quoi faire ?

Adopter une gourde, de préférence en verre ou en inox, moins polluante et plus économique que les bouteilles d'eau en plastique.



CES CONSEILS VOUS ONT ÉTÉ APPORTÉS PAR :

Le Secrétariat Général au Développement Durable et à la Ville en Transition
developpement-durable@fontenay-sous-bois.fr

Le Service Communal d'Hygiène et Santé Environnementale
4 esplanade Louis Bayeurte
94120 Fontenay-sous-Bois
schs@fontenay-sous-bois.fr

Infos utiles

Quelques gestes à adopter en buvant l'eau du robinet :



• Une eau qui stagne peut-elle se charger en micro-organisme ou en métaux ?

Oui, avant la première utilisation (le matin par exemple ou après une longue absence), laisser couler l'eau quelques secondes avant de la consommer.



• Peut-on utiliser indifféremment l'eau chaude ou froide ?

Une température élevée de l'eau aggrave les phénomènes de transfert des métaux contenus dans les canalisations. Elle favorise également le développement des bactéries.

Utiliser l'eau du réseau d'eau froide pour la boisson, la préparation ou la cuisson des aliments.



• Pas habitué avec le goût de l'eau du robinet ?

Laisser l'eau dans une carafe ouverte pendant quelques heures dans le réfrigérateur.



• Je vois ou je sens le calcaire dans l'eau, est-ce dangereux pour la santé ?

Pas du tout ! Le calcaire est présent dans le sol, il composé de magnésium et de calcium. Il n'est pas nocif pour la santé, au contraire. On en trouve d'ailleurs également dans les eaux en bouteille. Selon sa précedence, on peut adoucir l'eau avec un filtre.

L'eau du robinet



à Fontenay,
on encourage sans
modération la consommation
de l'eau du robinet, véritable enjeu
sanitaire, écologique et financier !

Pourquoi boire l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille ?



Pour des raisons sanitaires

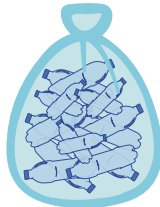


Il existe différentes catégories de plastiques dont certains sont identifiés comme nocifs pour la santé. Les bouteilles d'eau en plastique peuvent contenir notamment des **perturbateurs endocriniens, qui sont relargués dans l'eau** au fur et à mesure des utilisations.

Pour des raisons écologiques



Les bouteilles d'eau en plastique sont **à usage unique, sitôt vidées elles deviennent des déchets.**



La pollution plastique affecte durablement la faune et la flore. Le plastique est issu du pétrole, sa fabrication consomme des ressources naturelles, de l'énergie et émet des gaz à effet de serre.

Pour des raisons financières



L'emballage constitue environ 90% du prix d'une bouteille d'eau en plastique. **Cette eau est entre 100 et 300 fois plus chère que l'eau potable distribuée au robinet.**

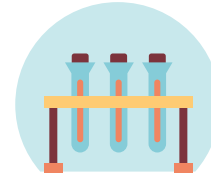
Une ressource sous haute surveillance



La qualité de l'eau répond à des niveaux d'exigence définis par l'Union européenne et fondés sur les évaluations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'eau est le consommable alimentaire le plus contrôlé en France.

Contenu d'une analyse



Il convient de distinguer les critères soumis à la :

- Limite de qualité : valeur à ne pas dépasser ; c'est le cas pour les bactéries pathogènes par exemple (E. Coli, entérocoques).



- Référence de qualité : valeur établie à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau (T°C de l'eau, turbidité...).



Le Parlement européen a adopté le 15/12/2020 une refonte de la directive dite « Eau potable ».

Des critères complémentaires devraient être ajoutés aux analyses comme les produits pharmaceutiques, les perturbateurs endocriniens et les micro-plastiques.

Le contrôle de sa qualité (de sa production à sa distribution au compteur) relève de la responsabilité de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France (ARS) et du Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF).

Les derniers bilans indiquent pour Fontenay un indice global de qualité (IGQ) de l'eau de catégorie A. Ceci correspond à une eau de bonne qualité, c'est le cas généralement pour l'eau partout en France. Les résultats sont accessibles sur les sites suivants :

<https://www.sedif.com/territoire.aspx>

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-sinformer-sur-sa-qualite>

En complément, le SCHSE mène une campagne annuelle d'analyse de la potabilité de l'eau dans les établissements recevant du public municipaux (écoles, crèches, stades...).

Les eaux minérales

Des études tendent à montrer que la quantité de sels minéraux assimilée par l'organisme à travers l'eau de boisson est très faible. L'Homme étant hétérotrophe, la majeure partie des sels minéraux provient de l'ingestion de végétaux. L'intérêt des eaux minérales comme « médicalement vertueuses » serait donc grandement limité.

En cas de carence, orientez-vous vers un professionnel de santé.